

La conciliation médicamenteuse

Fiche technique

Secteurs

Sanitaire et Médico-social

Public

Tous publics en charge des soins

Durée

2 jours

Lieux & dates

Interlocuteur Opcos Santé

Pour l'INTRA : Contactez votre conseiller emploi-formation

Dates sur demande

Contexte

La conciliation des traitements médicamenteux (ou conciliation médicamenteuse) est une démarche qui permet de prévenir et d'intercepter les erreurs médicamenteuses.

C'est une démarche différente que celle pratiquée par les pharmaciens dans le cadre de l'analyse pharmaceutique. Elle est plus large et repose sur la transmission et le partage d'informations complètes et exactes entre les membres de l'équipe de soins et le patient tout au long de son parcours. Il s'agit d'une démarche principalement menée par les établissements de santé et médico-sociaux mais qui implique fortement les professionnels de soins de ville, les patients, leur entourage et les aidants. Il s'agit donc de faciliter le déploiement de la démarche qui aujourd'hui n'est pas une démarche réglementaire y compris dans le cadre de la certification des établissements de santé. La formation proposée tend à sensibiliser les professionnels de soins à la pertinence de cette nouvelle approche de la prise en charge médicamenteuse du patient.

Objectifs

- Faire un état des lieux dans son établissement
- Dérouler les étapes de la démarche
- Mettre en oeuvre la conciliation médicamenteuse
- Valoriser les bénéfices de la démarche

Prérequis

Aucun

Contenu

JOUR 1 Un outil, une démarche

- Historique, textes de références de la conciliation médicamenteuse
- Les préalables et les étapes de la conciliation médicamenteuse
- Les étapes de la conciliation

JOUR 2 Mise en oeuvre

- Mettre en oeuvre la conciliation médicamenteuse
- La conciliation en pratique
- Élaborer son plan d'actions d'amélioration